

une grande étendue de terre où de jeunes Canadiens s'établiraient à vie comme cultivateurs.

Une autre vallée, celle de Slocan, a 31 milles de long et des milliers d'acres. Il faut drainer par ici, irriguer par là et, ailleurs, enlever des arbres d'essence pauvre.

Cette vallée offre des conditions idéales pour l'agriculture. Elle a environ un mille et demi de largeur et 31 milles de longueur et elle est traversée en son centre par une route pavée. Au milieu de la vallée, il y a aussi une ligne de transmission d'énergie électrique. Enfin, elle est arrosée par une rivière assez importante, large d'une centaine de pieds. C'est donc une terre qui est bonne et qui est dotée de bonnes routes, d'une ligne de transmission d'énergie électrique et d'un cours d'eau et de tout ce qu'il faut pour une excellente mise en valeur agricole. Tout ce qu'il faut, c'est de la coopération de la part des gouvernements pour la faire produire.

A ce sujet, j'aimerais dire que l'association d'agriculture et de conservation de la vallée Slocan, dont je suis fier d'être membre, est vivement intéressée à la mettre en valeur. Elle a écrit pour savoir si je demanderais au ministre de faire des relevés pour déterminer quelles seraient les possibilités de cette vallée. C'est ce que j'ai fait et je désire ici, au nom des colons, le remercier sincèrement de l'intérêt qu'il a montré ici et du fait qu'il veut bien étudier la possibilité de faire quelque chose si le gouvernement provincial se montre aussi intéressé à ce projet et fait quelque proposition à ce sujet au gouvernement fédéral. J'espère fermement que ces gens de chez nous réussiront à amener le gouvernement provincial à faire les premiers pas vers cette réalisation.

Nous avons aussi la vallée de l'Inonoaklin qui a 15 milles de longueur et où se trouvent des milliers d'acres de terre, en majeure partie cultivée dans ce cas. Tout ce qu'il faut, ce sont des moyens de transport. On y a le sol, on y produit, des cultivateurs occupent les terres et beaucoup de fils de cultivateur désirent se livrer à l'agriculture. Je connais des douzaines de ces jeunes gens qui ne tiennent pas à fréquenter l'université ni à acquérir une formation supérieure, mais qui veulent cultiver. Cependant, en raison des capitaux qu'il faut dans les circonstances actuelles, ils sont incapables de le faire.

Ma circonscription renferme aussi de petites régions, le long des lac Kootenay, Arrow et Slocan, qui se prêtent au développement agricole. J'ai signalé cette question pour indiquer ce que nous avons au Canada. Les régions que j'ai mentionnées sont situées dans une circonscription qui est surtout monta-

gneuse. Quelles doivent donc être les possibilités dans d'autres parties du Canada? La première condition, c'est évidemment qu'il y ait de la terre; or nous avons de la bonne terre en abondance. La deuxième chose qu'il nous faut, ce sont des jeunes gens qui désirent cultiver, et nous en avons en grand nombre. La troisième condition, à mes yeux, est une forme satisfaisante de crédit agricole à long terme qui permettra à ces jeunes de commencer à vivre sur la ferme sans être opprimés par la nécessité de rembourser des prêts dans un délai relativement court. La Grande-Bretagne et d'autres pays européens ont eu beaucoup d'expérience dans ce domaine et quiconque s'y connaît en matière de crédit agricole à long terme sait qu'une terre peut rarement supporter un taux d'intérêt supérieur à 3 p. 100 à rembourser en trente ans ou plus.

A ce sujet, j'aimerais citer un bref extrait d'un document que m'a envoyé le directeur de l'administration de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants au sujet de la surveillance du crédit agricole. Je tiens à féliciter le brigadier Rutherford de son imagination. Quiconque est au courant de ce qui se fait sous son impulsion, dans le cadre restreint de la loi et avec les crédits limités qu'elle autorise, reconnaîtra que cette administration a ouvert une voie que nous pourrions suivre pour mettre sur pied une saine politique agricole au Canada. J'aimerais lire les trois paragraphes suivants de ce document:

Régime surveillé de crédit agricole pour les éléments de production des fermes familiales

par T. J. Rutherford

Le régime surveillé de crédit agricole n'est pas une idée entièrement nouvelle. Quelque chose du genre a été mis à l'essai dans l'Ouest par une association de maisons de prêt qui ont connu de graves difficultés au sujet de leurs comptes d'agriculteurs durant la crise économique. Il a également été mis à l'essai, dans une certaine mesure, par quelques organismes de prêt, aux États-Unis. Il était toutefois réservé au service d'application de la loi sur les terres destinées aux anciens combattants, qui lui a donné un nom, de l'asseoir sur de larges bases et de faire la preuve de sa grande efficacité comme moyen d'"utiliser le crédit agricole le plus et le mieux possible, et d'assurer les remboursements dans le cours ordinaire des affaires et sans procédés pénibles".

Vu que le prix et la valeur des terres, des bestiaux et de l'outillage requis comme éléments d'une ferme familiale qui soit rentable continuent de monter, la nécessité d'avoir un régime soigneusement surveillé de crédit accordé à un juste niveau,—ni plus ni moins,—et rendu disponible au bon moment aux cultivateurs compétents et progressistes qui peuvent s'en servir avec profit, devient de plus en plus urgente. De fait, cela est nécessaire pour que l'agriculture reprenne sa place avec les autres industries, quant au revenu, pour ceux qui exploitent, gèrent et, aussi, dans une large mesure, financent ses éléments de production...